

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre mai, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, BOUCHEZ Christel, AGEORGES Benoit, POTTIEZ Bruno, MESER Delphine, HANNEBICQ Nicolas, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne, BLANQUART Alain

Absents représentés : SOHIER Isabelle par BOUCHEZ Christel
DERAEDT Didier par THOREL Gilles
CAMUS Lydie par MESER Delphine

Secrétaire de séance : ALBA Jocelyne

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation.

ELABORATION DU PLUI – ARRET DE PROJET

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pôle Territorial de Longuenesse et tiré le bilan de la concertation par délibération du conseil communautaire en date du 20 février 2018. Ce projet de plan a été projeté sur écran aux membres du conseil municipal. M. le Maire a expliqué le projet de lotissement en continuité du lotissement situé derrière la Mairie. A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'arrêt de projet.

SERVICE CONTROLE URBANISME

Dans une logique de poursuite de la mutualisation, la CAPSO a engagé une réflexion sur la création d'un service en charge du contrôle de la conformité des travaux, avec les autorisations d'urbanisme délivrées sur son territoire. En août 2017, la commune s'est déclarée intéressée. En janvier 2018, l'estimation annuelle pour notre commune a été chiffrée à 1 262.75 € (clé de répartition du coût entre les communes définie sur la base du nombre moyens de permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager délivrés sur les 3 dernières années et au prorata de la population de chacune d'entre elles). Ce coût pourrait être amené à évoluer si certaines communes décidaient finalement de ne pas adhérer ou si de nouvelles communes décidaient de profiter du service. Le sujet de la création du service, inscrit initialement à l'ordre du jour du conseil communautaire du 12 avril a été reportée à celui du 26 juin. Le sujet sera donc revu lors d'une prochaine réunion, mais le conseil municipal émet d'ores et déjà un avis favorable.

DIVERS

- M. le Maire informe qu'un devis pour de la vidéo protection a été réalisé.
- Un conseiller se plaint des branches d'arbres d'un particulier habitant rue Principale. Ces branches sont gênantes et dangereuses. Un courrier à la Maison Départemental va être fait pour demander leur intervention.
- Les conseillers sont informés que pour le moment il y aura 118 enfants qui feront leur rentrée en septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le secrétaire de séance,



Jocelyne ALBA

Le Maire,



Gilles THOREL